



Études et analyses

L'insertion professionnelle des ambulanciers

Une photographie de l'insertion professionnelle
à court terme des ambulanciers
diplômés en 2017 dans le Grand Est.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL EMPLOI FORMATION

OREF
GRAND EST

Douze enquêtes d'insertion ont été réalisées au cours du premier semestre 2018 auprès de diplômés sortis de formation sanitaire et sociale en 2017 : six enquêtes auprès de diplômés du domaine sanitaire (ambulanciers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, puéricultrices) et six auprès de diplômés du domaine social (assistants de service social, conseillers en économie sociale familiale, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistants de vie). Ces enquêtes et l'ensemble des publications de la collection sanitaire et social sont des outils d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs de la formation sur le champ sanitaire et social.

Les données de cette publication sont issues de l'enquête par Internet et par téléphone réalisée par l'Oref (Observatoire Régional Emploi Formation) Grand Est, en partenariat avec les sept instituts de formation d'ambulanciers du Grand Est, du 15 mars au 14 avril 2018, auprès de l'ensemble des ambulanciers diplômés en 2017.

Plus de 330 diplômés ont été interrogés. Parmi eux, 65 % sont des hommes, 50 % sont âgés de 30 ans ou plus. 39 % ont obtenu leur diplôme en janvier ou février, 52 % en juin ou juillet et 9 % en septembre 2017, soit entre six et quatorze mois avant la réalisation de l'enquête.

Le nombre de questionnaires exploitables s'élève à 241, soit un taux de réponse à l'enquête de 72 %.

L'échantillon des répondants a fait l'objet d'un redressement en fonction de l'institut de formation, du sexe et de la tranche d'âge.

En ce qui concerne les personnes déclarant occuper deux emplois ou plus, l'enquête s'intéresse à l'emploi principal. De plus, les résultats sont présentés pour les personnes exerçant les fonctions du métier pour lequel elles se sont formées.

SOMMAIRE

SITUATION DES DIPLÔMÉS VIS-À-VIS DE L'EMPLOI	5
◇ Quel accès à l'emploi ?	5
◇ Quelles conditions d'emploi ?	5
◇ Dans quels secteurs exercent les diplômés ?	5
PARCOURS PROFESSIONNEL DEPUIS L'OBTENTION DU DIPLÔME	6
◇ Quelle vitesse d'insertion ?	6
◇ Quelle démarche mise en œuvre pour accéder à l'emploi ?	6
PERCEPTION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PAR LES DIPLÔMÉS .	7
◇ Quelle perception de l'emploi ?	7
◇ Quelle perception de la formation ?	7
MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI.....	8
◇ Où travaillent les diplômés ?	8
◇ Quels sont les types de mobilité ?	8
DÉFINITIONS ET GLOSSAIRE	9

Situation des diplômés vis-à-vis de l'emploi

QUEL ACCÈS À L'EMPLOI ?

En mars 2018, entre six et quatorze mois après l'obtention de leur diplôme en 2017, 97 % des ambulanciers interrogés sont actifs : 93 % occupent un emploi et 4 % sont au chômage. Parallèlement, 3 % sont inactifs au sens économique du terme (1 % sont en études ou en formation et 2 % sans emploi et n'en recherchant pas au moment de l'enquête).

Rapporté aux seuls actifs, l'indicateur de chômage s'établit à 5 %, un niveau proche de celui relevé lors de l'enquête précédente (7 %).

QUELLES CONDITIONS D'EMPLOI ?

Plus de neuf diplômés en emploi sur dix (95 %) exercent des fonctions d'ambulancier.

L'emploi à durée indéterminée domine parmi ceux-ci, avec 87 % des embauches réalisées sous contrat à durée indéterminée et 2 % de travailleurs indépendants.

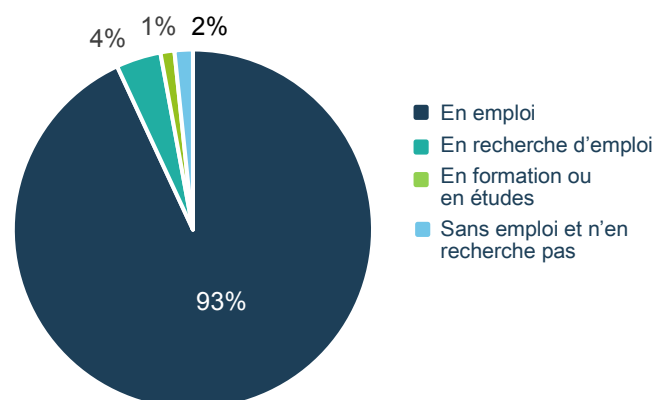
La quasi-totalité des emplois est menée à temps complet.

Précisons que les personnes assurant d'autres fonctions que celles d'ambulancier déclarent majoritairement ne pas être à la recherche d'un poste d'ambulancier.

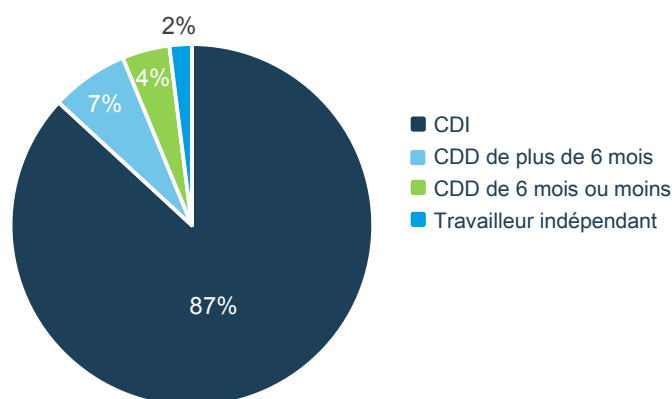
DANS QUELS SECTEURS EXERCENT LES DIPLÔMÉS ?

Représentant 95 % des situations d'emploi, le secteur du transport par ambulance de patients constitue de loin le principal secteur d'activité employeur des diplômés 2017. Une très grande majorité également occupe leur poste dans une entreprise du secteur privé.

Situation professionnelle des diplômés

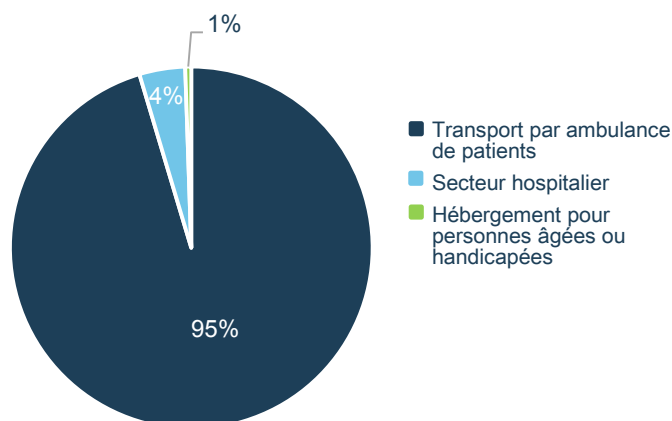


Statut de l'emploi détenu par les diplômés



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'ambulancier

Secteur d'activité où travaillent les diplômés



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'ambulancier

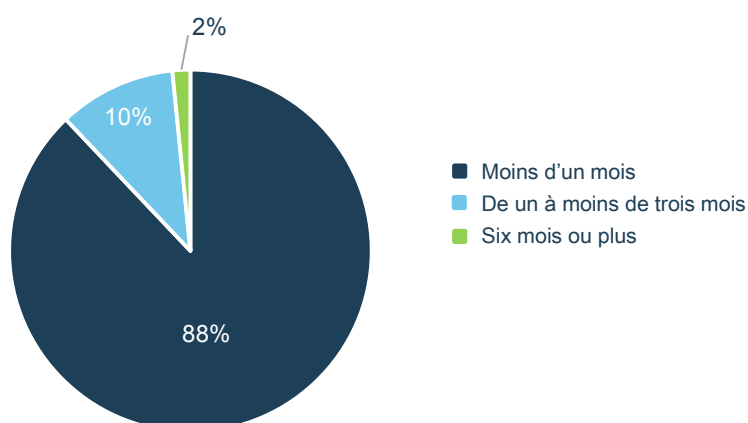
Parcours professionnel depuis l'obtention du diplôme

QUELLE VITESSE D'INSERTION ?

L'insertion professionnelle s'avère très rapide dès lors que le diplôme a été obtenu. En effet, près de neuf diplômés sur dix ont accédé à l'emploi moins d'un mois après la sortie de formation. La moitié d'entre eux déclarent en outre avoir eu le choix entre plusieurs possibilités d'embauche.

La rotation sur les postes de travail apparaît peu marquée : seulement un ambulancier en emploi sur dix n'en est pas à son premier poste depuis la sortie de formation.

Temps d'accès à un emploi après la sortie de formation

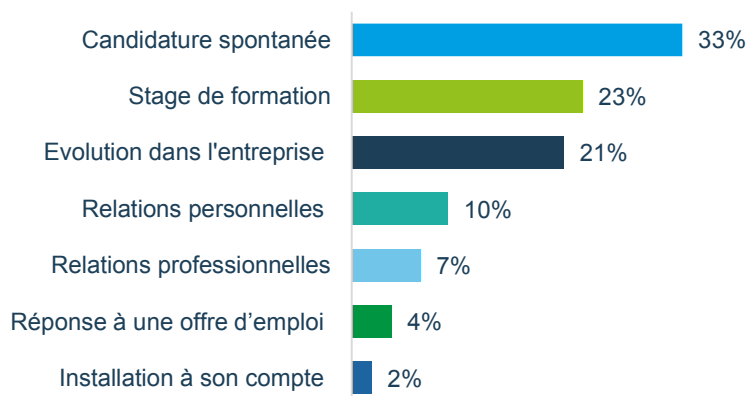


Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'ambulancier

QUELLE DÉMARCHE MISE EN OEUVRE POUR ACCÉDER À L'EMPLOI ?

Avec 33 %, les candidatures spontanées constituent la première démarche entreprise par les diplômés pour décrocher un travail. Pour 23 % des diplômés, l'emploi obtenu l'a été suite à un stage de formation* effectué dans l'entreprise. Ils sont aussi 21 % à continuer à travailler dans l'entreprise où ils étaient embauchés avant de suivre la formation.

Démarche ayant permis d'accéder à l'emploi actuel



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'ambulancier

* La formation s'effectue sur 18 semaines : 13 semaines en centre de formation et 5 semaines en stage.
source : www.grand-est.drjscs.gouv.fr

Perception de l'emploi et de la formation par les diplômés

QUELLE PERCEPTION DE L'EMPLOI ?

Parmi les différents critères de motivation mentionnés vis-à-vis de l'emploi occupé au moment de l'enquête, les répondants mettent en avant la situation géographique du lieu de travail et le type de contrat de travail (CDD/CDI).

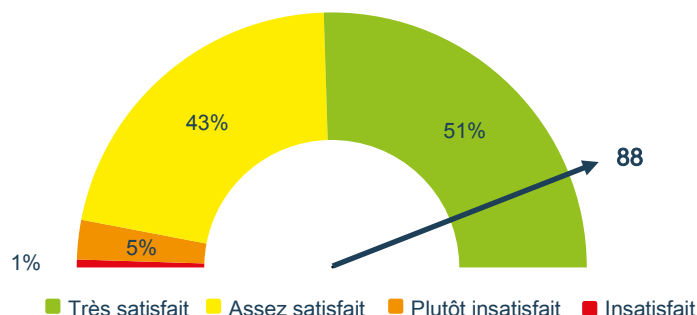
Les ambulanciers s'estiment le plus souvent satisfaits de leur emploi. Ils sont respectivement 43 % et 51 % à se dire assez satisfaits ou très satisfaits du poste qu'ils occupent au moment de l'enquête.

QUELLE PERCEPTION DE LA FORMATION ?

Quelle que soit leur situation professionnelle au moment de l'enquête, les ambulanciers diplômés en 2017 expriment une vive satisfaction quant à la formation reçue, y compris les stages. Ils sont ainsi respectivement 46 % et 48 % à juger leur formation assez ou très satisfaisante.

Parmi les diplômés en emploi exerçant des fonctions d'ambulancier et ceux en recherche d'emploi, quatre sur dix envisagent de suivre une autre formation professionnelle (diplômante ou non) dans les trois ans à venir. La moitié d'entre eux se formeraient au métier d'aide-soignant ou d'infirmier, deux métiers relevant du champ médico-social. Des projets de formation avec une visée d'adaptation professionnelle sont également mentionnés, menant à un poste d'ambulancier dans un service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR). Ajoutons que des projets de reconversion professionnelle hors du champ médico-social sont indiqués, restant le plus souvent en lien avec le transport (comme chauffeur de taxi ou chauffeur routier).

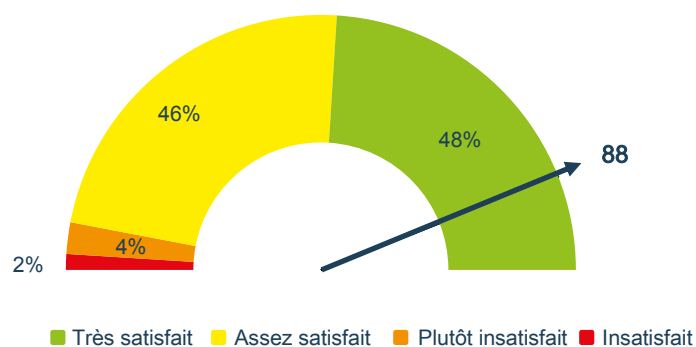
Niveau de satisfaction dans l'emploi actuel



Note de lecture : l'indicateur de 88 correspond à la différence entre le pourcentage de satisfaits et le pourcentage de non satisfaits

Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'ambulancier

Jugement porté sur la formation d'ambulancier



Note de lecture : l'indicateur de 88 correspond à la différence entre le pourcentage de satisfaits et le pourcentage de non satisfaits

Base : Ensemble des diplômés



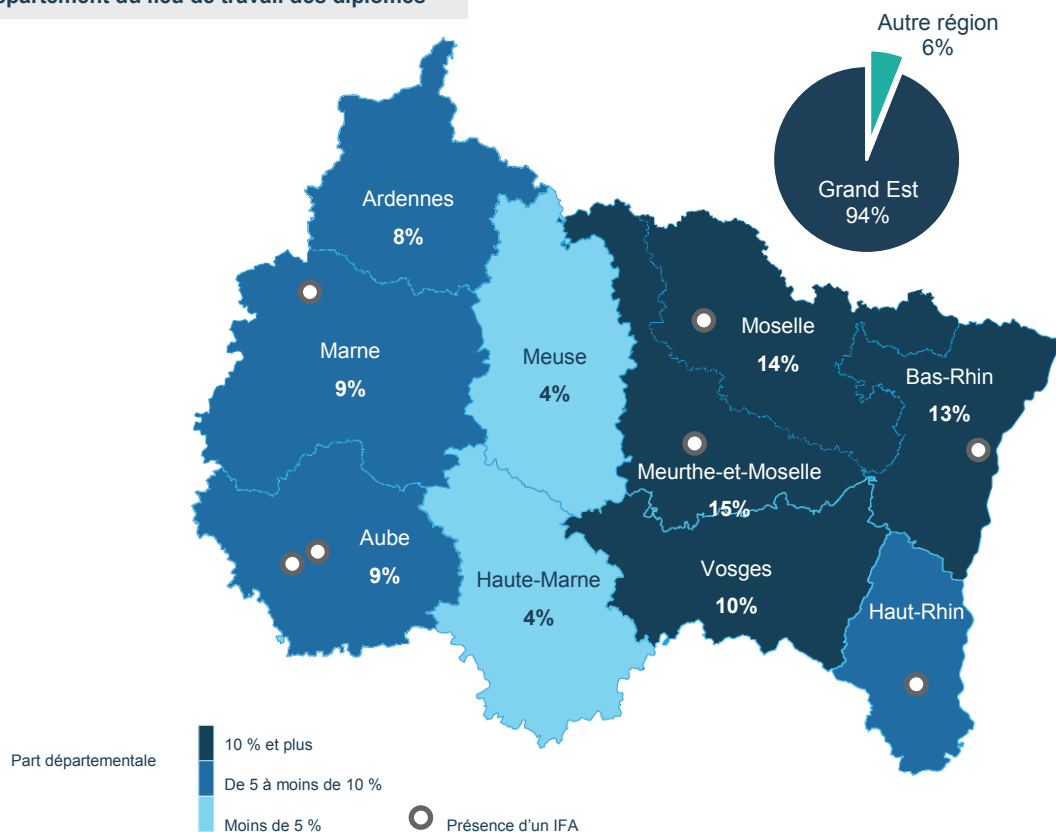
Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'ambulancier et demandeurs d'emploi

Mobilité géographique des diplômés en emploi

OÙ TRAVAILLENT LES DIPLÔMÉS ?

94 % des diplômés ambulanciers de 2017 travaillent en région Grand Est (92 % lors de l'enquête précédente). Trois départements regroupent chacun plus d'un professionnel sur dix : la Meurthe-et-Moselle (15 %), la Moselle (14 %) et le Bas-Rhin (13 %).

Département du lieu de travail des diplômés



Lecture de la carte : 13 % des diplômés travaillent dans le Bas-Rhin.

Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'ambulancier

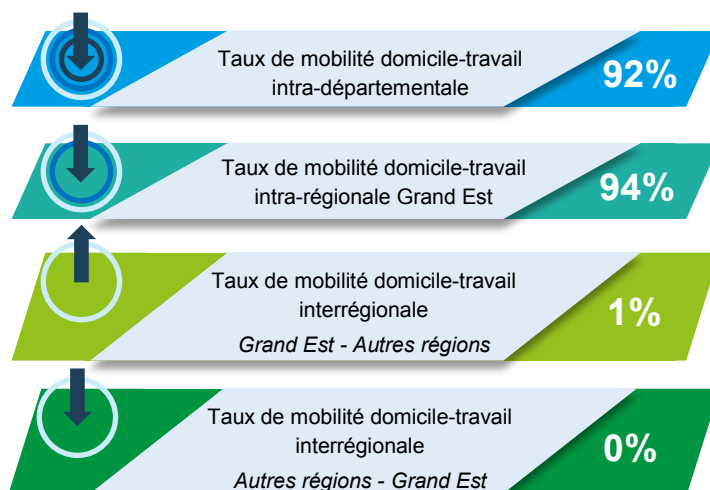
QUELS SONT LES TYPES DE MOBILITÉ ?

Dans la grande majorité des cas, la mobilité domicile-travail est intradépartementale : 92 % des ambulanciers travaillent dans le département où se trouve leur résidence principale.

94 % des ambulanciers ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est, tandis que 5 % ont leur résidence principale et exercent en dehors de la région Grand Est.

De plus, 1 % des ambulanciers ont leur résidence principale dans le Grand Est et travaillent dans d'autres régions de France ou à l'étranger.

Mobilité domicile-travail des diplômés



DÉFINITIONS

- Actifs : personnes en emploi et au chômage
- Emploi à durée indéterminée : CDI, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants (exercices en libéral, autoentrepreneurs, associés, gérants ou chefs d'entreprise)
- Taux d'emploi : nombre de diplômés qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de diplômés
- Taux de mobilité domicile-travail intra-départementale : part des diplômés qui travaillent dans le département de leur résidence principale
- Taux de mobilité domicile-travail intrarégionale : part des diplômés qui ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est
- Taux de mobilité domicile-travail interrégionale Grand Est - Autres régions : part des diplômés qui ont leur résidence principale dans le Grand Est et travaillent dans une autre région de France ou à l'étranger
- Taux de mobilité domicile-travail interrégionale Autres régions - Grand Est : part des diplômés qui ont leur résidence principale dans une autre région de France et travaillent dans le Grand Est

GLOSSAIRE

- CDD : Contrat à Durée Déterminée
- CDI : Contrat à Durée indéterminée
- IFA : Institut de Formation des Ambulanciers
- SMUR : Service Mobile d'Urgence et de Réanimation

Plus de 2 000 publications à votre disposition sur :

oref.grandest.fr

Par mot-clé
Par thématique ▼
Par territoire ▼
Par secteur d'activité ▼
Par collection ▼

Les 8 collections de l'OREF



Réalités Emploi-Formation

Observer

Une vue d'ensemble de la relation « emploi-formation » en région, dans les territoires et les secteurs d'activités.



Tableaux de bord

Suivre

Des synthèses régionales sur l'emploi, le marché du travail, la formation en région. Des documents actualisés en permanence.



Études et analyses

Approfondir

Des informations-clés aisément exploitables pour faciliter et approfondir la réflexion sur un sujet ou un secteur donné.



Réflexions prospectives

Anticiper

Des éléments d'anticipation : tendances perceptibles et défis concernant la formation sur la relation « emploi-formation ».



Sanitaire et social

Observer le SaSo

Une observation du domaine Sanitaire et Social unique en région. Des documents variés pour comprendre le présent et éclairer l'avenir.



Mieux comprendre

Comprendre

Des clés de lecture pour faire le point ou mieux comprendre les chiffres et les concepts « emploi-formation ».



Médias

S'informer

Des outils pour rester informé.



Documents outils

Aider

Des outils pour aller plus loin.

OREF Grand Est - Tél. 03 88 15 66 08

Web : oref.grandest.fr / Twitter : [@orefgrandest](https://twitter.com/orefgrandest)

Maison de la Région, site de Strasbourg

1 place Adrien Zeller 67070 STRASBOURG Cedex

Maison de la Région, site de Châlons-en-Champagne

5, rue de Jéricho - CS 70441

51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Région Grand Est, site de Metz, Lycée Schuman

4, rue Monseigneur Pelt - BP 45138 57074 METZ Cedex 03

